

Préparateur solaire

Si 150...500



L000540-A



**Notice
d'installation et
d'entretien**

Déclaration de conformité CE

L'appareil est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE. Il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences des directives européennes.

L'original de la déclaration de conformité est disponible auprès du fabricant.

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE
EG - VERKLARING VAN OVEREENSTEMMING
EC - DECLARATION OF CONFORMITY
EG - KONFORMITÄTSERKLÄRUNG**

Fabricant/Manufacturer/Hersteller/Fabrikant : CHAPPEE SA
Adresse/Adress/Adress : 157,avenue Charles Floquet
Ville, pays/Stad, Land/City, Country/Land, Ort : F 93158 LE BLANC MESNIL

déclare ici que le produit suivant Si 150
verklaart hiermede dat de toestel Si 200
this is to declare that the following product Si 300
erklärt hiermit daß das Produkt Si 400
Si 500

répond aux directives CEE suivantes:
voldoet aan de bepalingen van de onderstaande EEG-richtlijnen:
is in conformity with the following EEC-directives:
den Bestimmungen der nachfolgenden EG-Richtlinien entspricht:

CEE-Directive: 97/23 CEE (art.3, section 3)
EEG-Richtlijn: 97/23 EEG (art.3, lid 3)
EEC-Directive: 97/23 EEC (art.3, sub 3)
EG-Richtlinie: 97/23 EG (art.3, Absatz 3)

Le Blanc Mesnil , le 14 Mai 2014

.....

J-Y Oberlé

R&D Manager

Sommaire

1	Consignes de sécurité	4
1.1	Consignes de sécurité	4
1.2	Recommandations	5
1.3	Responsabilités	6
1.3.1	Responsabilité du fabricant	6
1.3.2	Responsabilité de l'installateur	7
2	A propos de cette notice	8
2.1	Symboles utilisés	8
2.1.1	Symboles utilisés dans la notice	8
2.1.2	Symboles utilisés sur l'équipement	8
2.2	Abréviations	8
2.3	Homologations	9
2.3.1	Certifications	9
2.3.2	Directive 97/23/CE	9
3	Description technique	10
3.1	Description générale	10
3.2	Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire	10
3.3	Caractéristiques techniques	11
3.3.1	Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire	11
4	Installation	13
4.1	Réglementations pour l'installation	13
4.2	Colisage	13
4.2.1	Livraison standard	13
4.2.2	Accessoires	14
4.2.3	Composition des colis systèmes solaires NF CESI (Pour la France)	14
4.3	Choix de l'emplacement	17
4.3.1	Plaquette signalétique	17
4.3.2	Implantation de l'appareil	18
4.3.3	Dimensions principales	18

4.4	Mise en place de l'appareil	20
4.5	Mise à niveau	21
4.6	Mise en place des sondes de température	21
4.7	Schéma d'installation hydraulique	21
4.7.1	Légende	21
4.7.2	Schéma d'un système solaire en préchauffage d'une chaudière avec eau chaude sanitaire par accumulation Si 150	24
4.7.3	Schéma avec une chaudière murale à gaz ou une pompe à chaleur	25
4.7.4	Schéma d'un système solaire en préchauffage d'une chaudière avec eau chaude sanitaire par micro-accumulation Si 150	26
4.7.5	Schéma avec une chaudière au sol	27
4.7.6	Groupe de sécurité	27
4.8	Raccordements hydrauliques	28
4.8.1	Circuit primaire solaire	28
4.8.2	Circuit primaire chauffage	28
4.8.3	Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)	29
4.9	Remplissage du préparateur ECS	31
4.9.1	Qualité de l'eau sanitaire	32
4.10	Remplissage du circuit primaire solaire	32
4.11	Remplissage du circuit chauffage	32
5	Mise en service	33
5.1	Points à vérifier avant la mise en service	33
5.1.1	Préparateur eau chaude sanitaire	33
5.1.2	Circuit primaire solaire	33
5.1.3	Circuit primaire chauffage	33
5.1.4	Raccordement électrique	33
5.2	Procédure de mise en service	34
5.2.1	Circuit secondaire (eau sanitaire)	34
5.2.2	Circuit primaire solaire	34

6	Contrôle et entretien	35		
	6.1	Consignes générales	35	
	6.2	Soupape ou groupe de sécurité	35	
	6.3	Nettoyage de l'habillage	35	
	6.4	Contrôle de l'anode en magnésium	35	
	6.5	Détartrage	36	
	6.6	Dépose et remontage des tampons de visite	36	
		6.6.1	Dépose des tampons de visite	36
		6.6.2	Remontage des tampons de visite	37
	6.7	Contrôle et entretien du circuit solaire	38	
		6.7.1	Opérations d'entretien à effectuer	38
		6.7.2	Appoint en fluide caloporteur	38
7	Annexe - Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique	39		

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes de sécurité



ATTENTION

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.



ATTENTION

Afin de limiter le risque de brûlure, la mise en place d'un mitigeur thermostatique sur la tubulure de départ eau chaude sanitaire est obligatoire.



DANGER

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



La notice d'utilisation et la notice d'installation sont également disponibles sur notre site internet.



ATTENTION

Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installations.

**ATTENTION**

Si un câble d'alimentation est fourni avec l'appareil et qu'il se trouve endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

**ATTENTION**

Respecter la pression maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil en se référant au chapitre "Caractéristiques techniques".

1.2 Recommandations

**ATTENTION**

Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.

**AVERTISSEMENT**

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

**AVERTISSEMENT**

- ▶ L'eau de chauffage et le mélange eau-propylène-glycol ne doivent pas être en contact avec l'eau chaude sanitaire.
- ▶ L'eau chaude sanitaire ne doit pas circuler dans un échangeur.
- ▶ Les installations solaires peuvent être protégées contre la foudre et doivent être mises à la terre ou connectées à une liaison équipotentielle.

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil. Ne retirer les capots que pour les opérations d'entretien et de dépannage et remettre les capots en place après les opérations d'entretien et de dépannage.

Autocollants d'instruction

Les instructions et les mises en garde apposées sur l'appareil ne doivent jamais être retirées ni recouvertes et doivent demeurer lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

**AVERTISSEMENT**

Ne jamais couper le courant de la régulation solaire même lors d'absences prolongées. La régulation protège l'installation contre les surchauffes estivales lorsqu'elle est en fonctionnement.

**AVERTISSEMENT**

Ne pas modifier les paramètres de la régulation sans en maîtriser le fonctionnement.

Lors d'absences prolongées, il est conseillé de baisser la température de consigne du préparateur solaire à 45 °C. Durant les périodes de présence, la consigne doit être réglée en dessous de 60 °C.

1.3 Responsabilités

1.3.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage

 et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.3.2. Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés

2.1.1. Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



DANGER

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



ATTENTION

Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.



Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2.1.2. Symboles utilisés sur l'équipement



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.



Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.

2.2 Abréviations

- ▶ **CFC** : Chlorofluorocarbure
- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire

2.3 Homologations

2.3.1. Certifications

■ Certification NF

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- ▶ 2006/95/CE Directive Basse Tension.
Norme visée : EN 60.335.1.
Norme visée : EN 60.335.2.21.
- ▶ 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique.
Normes visées : EN 50.081.1, EN 50.082.1, EN 55.014

2.3.2. Directive 97/23/CE

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 97 / 23 / CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

3 Description technique

3.1 Description générale

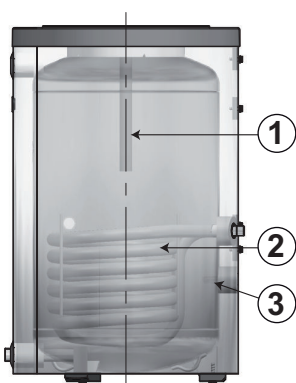
Les préparateurs d'eau chaude sanitaire Si 150 sont à raccorder impérativement à un appoint extérieur (chaudière mixte, chauffe-eau électrique, etc...).

Les préparateurs d'eau chaude sanitaire Si 200...500 se raccordent à des capteurs solaires grâce à une station solaire. Les préparateurs d'eau chaude sanitaire peuvent utiliser en appoint une chaudière, une pompe à chaleur ou une résistance électrique.

Principaux composants :

- ▶ Les cuves sont en acier de qualité et sont revêtues intérieurement d'un émail vitrifié à 850 °C, de qualité alimentaire, qui protège la cuve de la corrosion.
- ▶ Les échangeurs de chaleur soudés dans la cuve sont réalisés en tube lisse dont la surface externe, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.
- ▶ L'appareil est fortement isolé par une mousse de polyuréthane sans CFC, ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques.
- ▶ L'habillage extérieur est réalisé en ABS.
- ▶ Les cuves sont protégées contre la corrosion par une ou plusieurs anodes en magnésium.

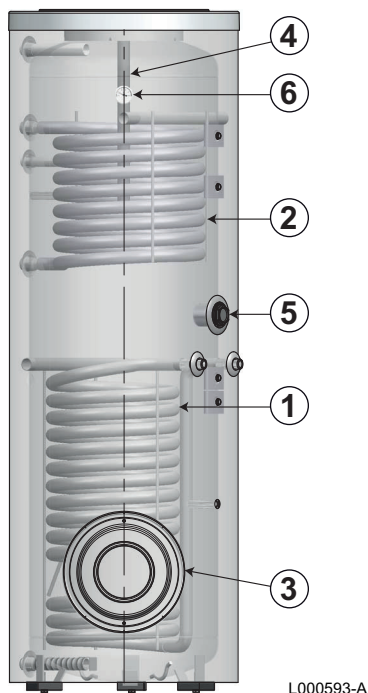
3.2 Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire



C004488-A

Si 150

- ① Anode - Tampon supérieur
- ② Echangeur solaire
- ③ Thermomètre

**Si 200...500**

- ① Echangeur solaire
- ② Echangeur d'appoint
- ③ Anode - Tampon latéral
- ④ Anode - Tampon supérieur
- ⑤ Appoint électrique (Option pour les préparateurs Si 500)
- ⑥ Thermomètre

3.3 Caractéristiques techniques

3.3.1. Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire

		Si 150	Si 200	Si 300	Si 400	Si 500
Circuit primaire : Echangeur solaire						
Température maximale de service	°C	110	110	110	110	110
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)	1 (10)	1 (10)	1 (10)	1 (10)
Capacité de l'échangeur	litres	4.5	5.6	8.1	10.1	12.8
Surface d'échange	m ²	0.67	0.84	1.2	1.5	1.9
Circuit primaire : Echangeur d'appoint						
Température maximale de service	°C	-	110	110	110	110
Pression de service maximale	MPa (bar)	-	1 (10)	1 (10)	1 (10)	1 (10)
Capacité de l'échangeur	litres	-	5.1	5.1	5.1	5.1
Surface d'échange	m ²	-	0.76	0.76	0.76	0.76
Perte de charge à 2 m ³ /Heure	kPa	-	4	4	4	4
Circuit secondaire (eau sanitaire)						
Température maximale de service	°C	95	95	95	95	95
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)	1 (10)	1 (10)	1 (10)	1 (10)
Capacité en eau	litres	150	225	300	395	500
Volume d'appoint	litres	-	75	105	150	160
Volume solaire	litres	150	150	195	245	340
Poids						
Poids d'expédition - Colis préparateur	kg	68	106	129	156	188
(1) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Débit primaire : 2 m ³ /h						
(2) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Stockage eau chaude sanitaire : 65 °C						
(3) Satisfait aux exigences de la norme EN 12977-1						

		Si 150	Si 200	Si 300	Si 400	Si 500
Performances Circuit primaire : Echangeur d'appoint						
Puissance échangée ⁽¹⁾	kW	-	24	24	24	24
Performances						
Débit horaire ($\Delta T = 35\text{ °C}$) ⁽¹⁾	litres/h	-	590	590	590	590
Capacité de puisage sur 10 minutes ($\Delta T = 30\text{ °C}$) ⁽²⁾	litres/10 min	-	150	200	270	305
Constante de refroidissement Cr	Wh/24h·L·K	0.24	0.23	0.20	0.18	0.15
Consommation d'entretien ($\Delta T=45\text{K}$) ⁽³⁾	kWh/24h	1.4	1.8	2.2	2.6	3.0
(1) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Débit primaire : 2 m ³ /h (2) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Stockage eau chaude sanitaire : 65 °C (3) Satisfait aux exigences de la norme EN 12977-1						

4 Installation

4.1 Réglementations pour l'installation



ATTENTION

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



ATTENTION

France : L'installation doit répondre en tous points aux règles (DTU, EN et autres...) qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.



DANGER

Température limite au points de puisage : la température maximale de l'eau chaude sanitaire aux points de puisage fait l'objet de réglementations particulières dans les différents pays de commercialisation afin de préserver les consommateurs. Ces réglementations particulières doivent être respectées lors de l'installation

4.2 Colisage

4.2.1. Livraison standard

La livraison comprend :

- ▶ Un préparateur ECS.
- ▶ Notice d'installation et d'entretien.
- ▶ Notice d'utilisation
- ▶ Mitigeur thermostatique.

Désignation	N° de colis
Si 150	C00171150
Si 200	C00171200
Si 300	C00171300
Si 400	C00171400
Si 500	C00171500

4.2.2. Accessoires

Différentes options sont proposées en fonction de la configuration de l'installation :

Désignation	N° de colis
Station solaire	C01400139
Accessoires de raccordement station solaire	C01400506
Régulation solaire Sol AEL	C01400138
Régulation solaire RS110	C01400A36
Câble d'alimentation pompe	C01400513
Vase d'expansion 18 litres - 10 bar	C01400503
Vase d'expansion 25 litres - 10 bar	C01400511
Mitigeur thermostatique	C01400504
Kit de raccordement pour mitigeur thermostatique et préparateur avec groupe de sécurité 7 bar	C01400512
Résistance électrique 1500 W avec sonde de température PT1000	C01400500
Résistance électrique 2300 W avec sonde de température PT1000	C01400501
Résistance électrique 3000 W avec sonde de température PT1000	C01400502

4.2.3. Composition des colis systèmes solaires NF CESI (Pour la France)

Un système conforme à la certification NF CESI est composé d'un ensemble de colis présentés dans la liste ci-dessous. Les références ou numéros de colis listés doivent apparaître sur la facture du système remise au client pour assurer la traçabilité du système.

■ Références des colis systèmes solaires

Système CESI SOLAR	Type de montage	Référence du système		
		Chappée	Idéal Standard	Broetje
WSi 200 / SOL 200-1	Sur toiture	C1AI201IR	C1AI201IR	BRAI201IR
	Sur terrasse (45°)	C1AI201IR45	CAAI201IR45	BRAI201IR45
WSi 300 / SOL 200-2	Sur toiture	C1AI301IR	CAAI301IR	BRAI301IR
	Sur terrasse (45°)	C1AI301IR	CAAI301IR	BRAI301IR
WSi 400 / SOL 200-3	Sur toiture	C1AI401IR	CAAI401IR	BRAI401IR
	Sur terrasse (45°)	C1AI401IR45	CAAI401IR45	BRAI401IR45
WSi 200 / SOL 250-1	Sur toiture	C1AI251IR	CAAI251IR	BRAI251IR
	Sur terrasse (45°)	C1AI251IR45	CAAI251IR45	BRAI251IR45
WSi 300 / SOL 250-2	Sur toiture	C1AI351IR	CAAI351IR	BRAI351IR
	Sur terrasse (45°)	C1AI351IR45	CAAI351IR45	BRAI351IR45
WSi 400 / SOL 250-3	Sur toiture	C1AI451IR	CAAI451IR	BRAI451IR
	Sur terrasse (45°)	C1AI451IR45	CAAI451IR45	BRAI451IR45

Système CESI SOLAR	Type de montage	Référence du système		
		Chappée	Idéal Standard	Broetje
WSi 200 / IK 25-1	Intégration toiture tuile	C1IK201ITR	CAIK201ITR	BRIK201ITR
	Intégration toiture ardoise	C1IK201ITR	CAIK201ITR	BRIK201ITR
	Intégration toiture ardoise	C1IK201ITR20	CAIK201ITR20	BRIK201ITR20
WSi 300 / IK 25-2	Intégration toiture tuile	C1IK301ITR	CAIK301ITR	BRIK301ITR
	Intégration toiture ardoise	C1IK301IAR	CAIK301IAR	BRIK301IAR
	Intégration toiture ardoise	C1IK301ITR20	CAIK301ITR20	BRIK301ITR20
WSi 400 / IK 25-3	Sur toiture	C1IK401ITR	CAIK401ITR	BRIK401ITR
	Sur terrasse (45°)	C1IK401IAR	CAIK401IAR	BRIK401IAR

■ Composition détaillée des colis systèmes solaires

Système CESI SOLAR	Champ de capteurs			Production d'eau chaude sanitaire				Fluide solaire
	Type de montage	Référence	Référence Accessoires	Type de préparateur ECS	Référence	Volume (litres)	Référence Accessoires	Référence
WSi 200 / SOL 200-1 (1 capteur)	Sur toiture	C720364001	C70600054 7212841 7212781 C00140346 ⁽¹⁾ C00140347 ⁽¹⁾	Si 200	C00171200	200	100019431 100019423 C01400A36 C01400503	C01400620A
	Sur terrasse (45°)	C720364001	C70600054 7212795 7212781 C00140346 ⁽¹⁾ C00140347 ⁽¹⁾					
WSi 300 / SOL 200-2 (2 capteurs)	Sur toiture	C720364001	C70600054 7212841 7212783 C00140346 ⁽¹⁾ C00140347 ⁽¹⁾	Si 300	C00171300	300	100019431 100019423 C01400A36 C01400503	C01400620A
	Sur terrasse (45°)	C720364001	C70600054 7212799 7212783 C00140346 ⁽¹⁾ C00140347 ⁽¹⁾					
WSi 400 / SOL 200-3 (3 capteurs)	Sur toiture	C720364001	C70600054 7212841 7212844 7212783 C720239901 C00140346 ⁽¹⁾ C00140347 ⁽¹⁾	Si 400	C00171400	400	100019431 100019423 C01400A36 C01400503	C01400620A
	Sur terrasse (45°)	C720364001	C70600054 7212799 7212803 7212783 C720239901 C00140346 ⁽¹⁾ C00140347 ⁽¹⁾					

(1) Optionnel

Système CESI SOLAR	Champ de capteurs			Production d'eau chaude sanitaire				Fluide solaire
	Type de montage	Référence	Référence Accessoires	Type de préparateur ECS	Référence	Volume (litres)	Référence Accessoires	Référence
WSi 200 / SOL 250-1 (1 capteur)	Sur toiture	C72036401	C70600054 7212837 7212781 C00140348 ⁽¹⁾ C00140349 ⁽¹⁾	Si 200	C00171200	200	100019431 100019423 C01400A36 C01400503	C01400620A
	Sur terrasse (45°)	C72036401	C70600054 7212796 7212781 C00140348 ⁽¹⁾ C00140349 ⁽¹⁾					
WSi 300 / SOL 250-2 (2 capteurs)	Sur toiture	C72036401	C70600054 7212841 7212783 C00140348 ⁽¹⁾ C00140349 ⁽¹⁾	Si 300	C00171300	300	100019431 100019423 C01400A36 C01400503	C01400620A
	Sur terrasse (45°)	C72036401	C70600054 7212800 7212783 C00140348 ⁽¹⁾ C00140349 ⁽¹⁾					
WSi 400 / SOL 250-3 (3 capteurs)	Sur toiture	C72036401	C70600054 7212841 7212844 7212783 C720239901 C00140346 ⁽¹⁾ C00140347 ⁽¹⁾	Si 400	C00171400	400	100019431 100019423 C01400A36 C01400503	C01400620A
	Sur terrasse (45°)	C720364001	C70600054 7212800 7212804 7212783 C720239901 C00140346 ⁽¹⁾ C00140347 ⁽¹⁾					
WSi 200 / IK25-1 (1 capteur)	Intégration toiture tuile entre 15° et 20°	C00150001	C00150009 C00160037 C00150002 C00140348 ⁽¹⁾ C00140349 ⁽¹⁾	Si 200	C00171200	200	100019431 100019423 C01400A36 C01400503	C01400620A
	Intégration toiture ardoise	C00150001	C00150009 C00160038 C00150002 C00140348 ⁽¹⁾ C00140349 ⁽¹⁾					
	Intégration toiture ardoise	C00150001	C00150009 C00160031 C00150002 C00140348 ⁽¹⁾ C00140349 ⁽¹⁾					

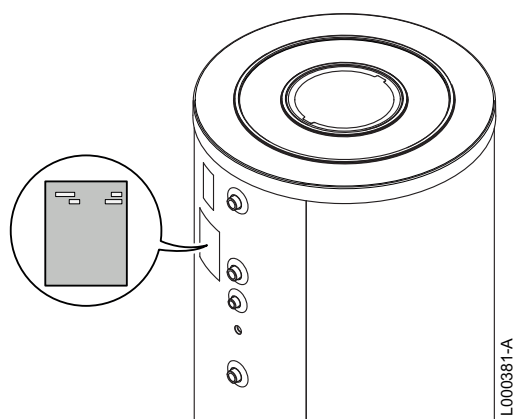
(1) Optionnel

Système CESI SOLAR	Champ de capteurs			Production d'eau chaude sanitaire				Fluide solaire
	Type de montage	Référence	Référence Accessoires	Type de préparateur ECS	Référence	Volume (litres)	Référence Accessoires	Référence
WSi 300 / IK25-2 (2 capteurs)	Intégration toiture tuile entre 15° et 20°	C00150001	C00150009 C00160027 C00150002 C00140348 ⁽¹⁾ C00140349 ⁽¹⁾	Si 300	C00171300	300	100019431 100019423 C01400A36 C01400503	C01400620A
	Intégration toiture ardoise	C00150001	C00150009 C00160034 C00150002 C00140348 ⁽¹⁾ C00140349 ⁽¹⁾					
	Intégration toiture ardoise	C00150001	C00150009 C00160029 C00150002 C00140348 ⁽¹⁾ C00140349 ⁽¹⁾					
WSi 400 / IK25-3 (3 capteurs)	Intégration toiture tuile	C00150001	C00150009 C00160027 C00160028 C00150002 C00150003 C00140348 ⁽¹⁾ C00140349 ⁽¹⁾	Si 400	C00171400	400	100019431 100019423 C01400A36 C01400503	C01400620A
	Intégration toiture ardoise	C00150001	C00150009 C00160034 C00160035 C00150002 C00150003 C00140348 ⁽¹⁾ C00140349 ⁽¹⁾					

(1) Optionnel

4.3 Choix de l'emplacement

4.3.1. Plaquette signalétique



La plaquette signalétique doit être accessible à tout moment.
La plaquette signalétique identifie le produit et donne les informations suivantes :

- ▶ Type de préparateur ECS
- ▶ Date de fabrication (Année - Semaine)
- ▶ Numéro de série.

4.3.2. Implantation de l'appareil



ATTENTION

Placer l'appareil dans un local à l'abri du gel.

- ▶ Placer l'appareil le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries.
- ▶ Placer l'appareil sur un socle pour faciliter le nettoyage du local.
- ▶ Installer l'appareil sur une structure solide et stable pouvant supporter son poids.

4.3.3. Dimensions principales

■ Légende

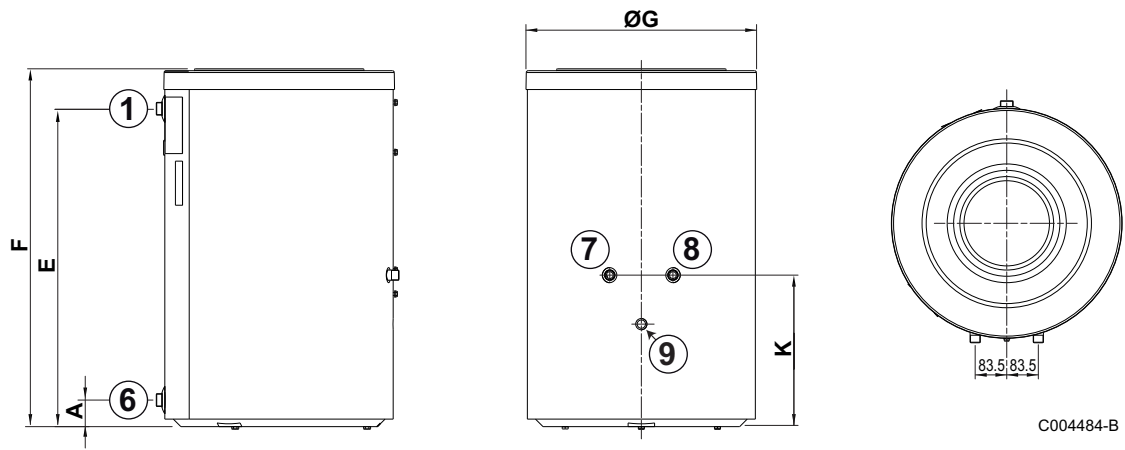
- ① Départ eau chaude sanitaire G1"
- ② Circulation G $\frac{3}{4}$ "
- ③ Entrée de l'échangeur G1"
- ④ Sonde eau chaude sanitaire
- ⑤ Sortie de l'échangeur G1"
- ⑥ Entrée eau froide sanitaire + Orifice de vidange G1"
- ⑦ Entrée échangeur solaire G $\frac{3}{4}$ "
- ⑧ Sortie échangeur solaire G $\frac{3}{4}$ "
- ⑨ Emplacement sonde solaire



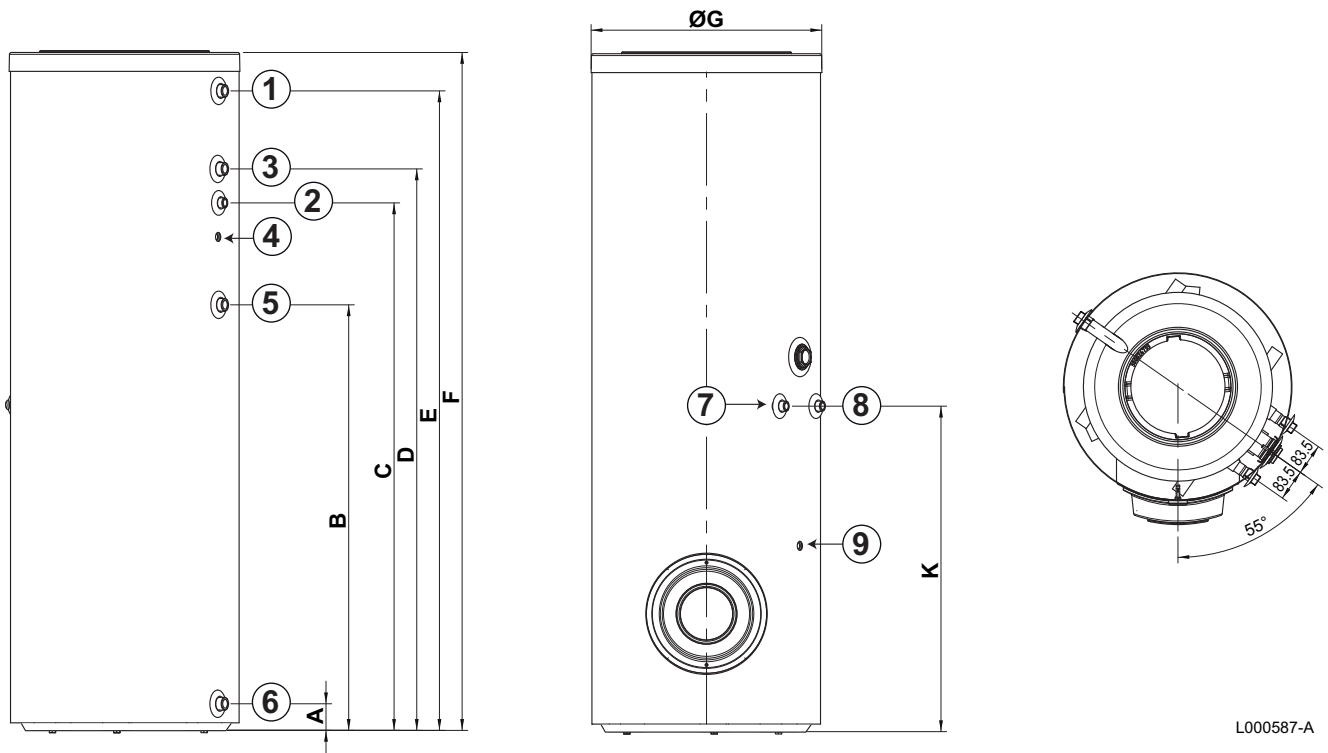
G : Filetage cylindrique, étanchéité par joint plat

	Si 150	Si 200	Si 300	Si 400	Si 500
A	-	70	70	66	71
B	-	912	1127	992	1133
C	-	1092	1307	1172	1313
D	-	1182	1397	1262	1403
E	870	1324	1694	1558	1666
F	-	1422	1796	1672	1787
G (Ø)	605	605	605	705	755
K	450	682	862	812	948

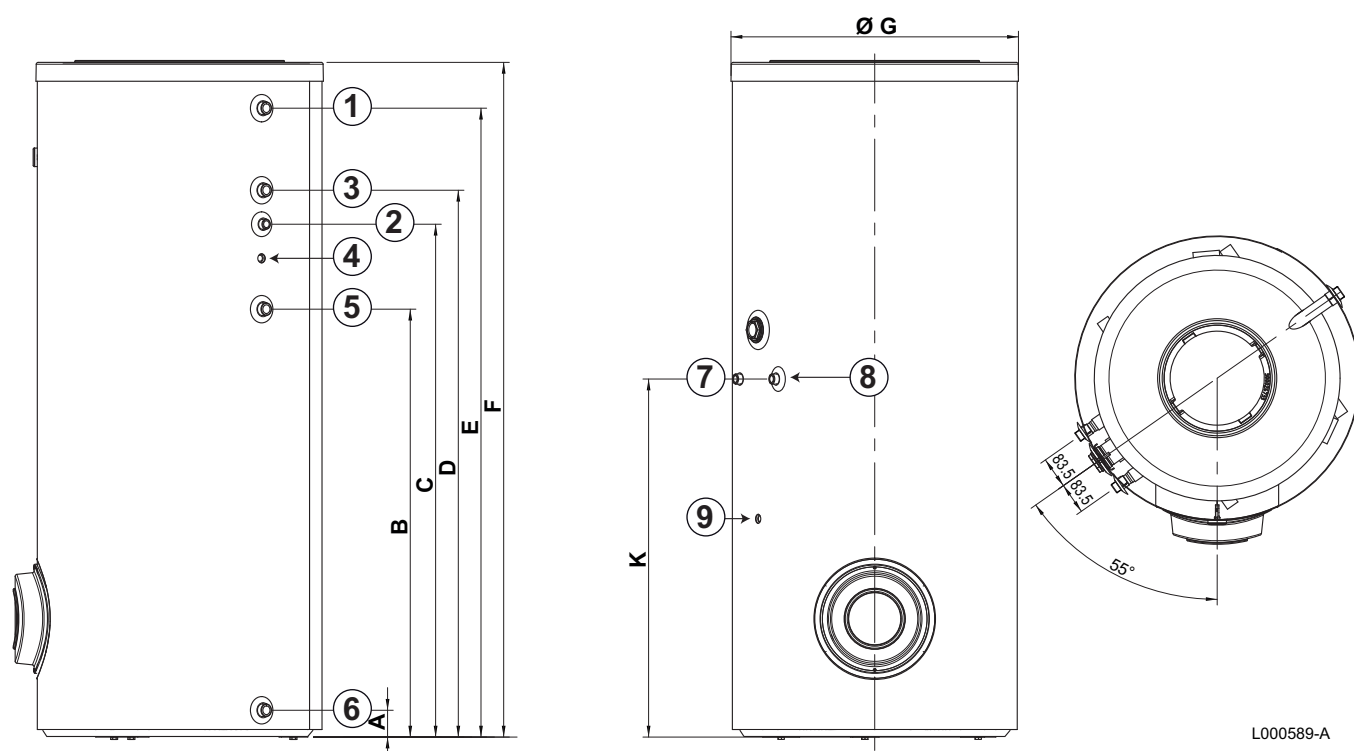
■ Si 150



■ Si 200 - Si 300

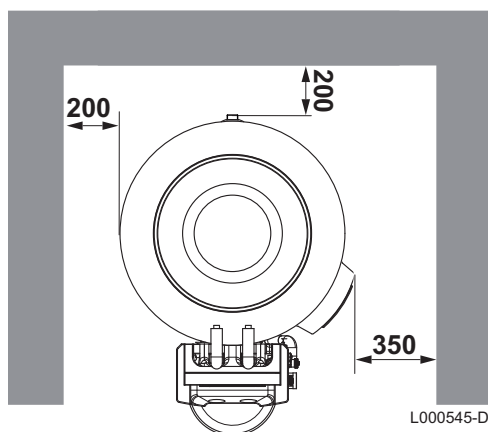


■ Si 400 - Si 500



L000589-A

4.4 Mise en place de l'appareil



L000545-D



ATTENTION

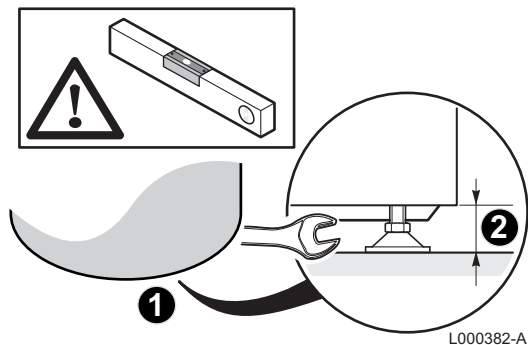
- ▶ Prévoir 2 personnes.
- ▶ Manipuler l'appareil avec des gants.

1. Retirer l'emballage du préparateur tout en laissant celui-ci sur la palette de transport.
2. Retirer la protection d'emballage.
3. Enlever les 3 vis qui fixent le préparateur à la palette.
4. Soulever le préparateur et le positionner à son emplacement en respectant les distances indiquées sur le schéma.

4.5 Mise à niveau

La mise à niveau du préparateur eau chaude sanitaire s'effectue à l'aide des 3 pieds (livrés dans le sachet notice) à visser sur le fond du préparateur eau chaude sanitaire.

1. Monter les 3 pieds réglables sous l'appareil.
2. Mettre l'appareil à niveau à l'aide des pieds réglables.



- ▶ Plage de réglage : 10 mm.
- ▶ Utiliser des cales en tôle au niveau des pieds du préparateur si nécessaire.

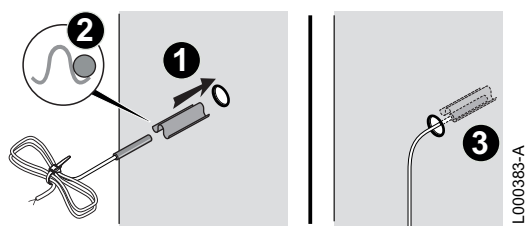


ATTENTION

Ne pas placer de cales sur les côtés extérieurs du préparateur eau chaude sanitaire.

4.6 Mise en place des sondes de température

Voir l'emplacement des sondes : "Dimensions principales", page 18



1. Mettre en place la sonde dans le doigt de gant, à l'aide du séparateur de doigt de gant. Le séparateur de doigt de gant est fourni dans le sachet notice.
2. Vérifier la bonne mise en place des sondes dans le doigt de gant.
3. Vérifier le montage du séparateur de doigt de gant.

4.7 Schéma d'installation hydraulique

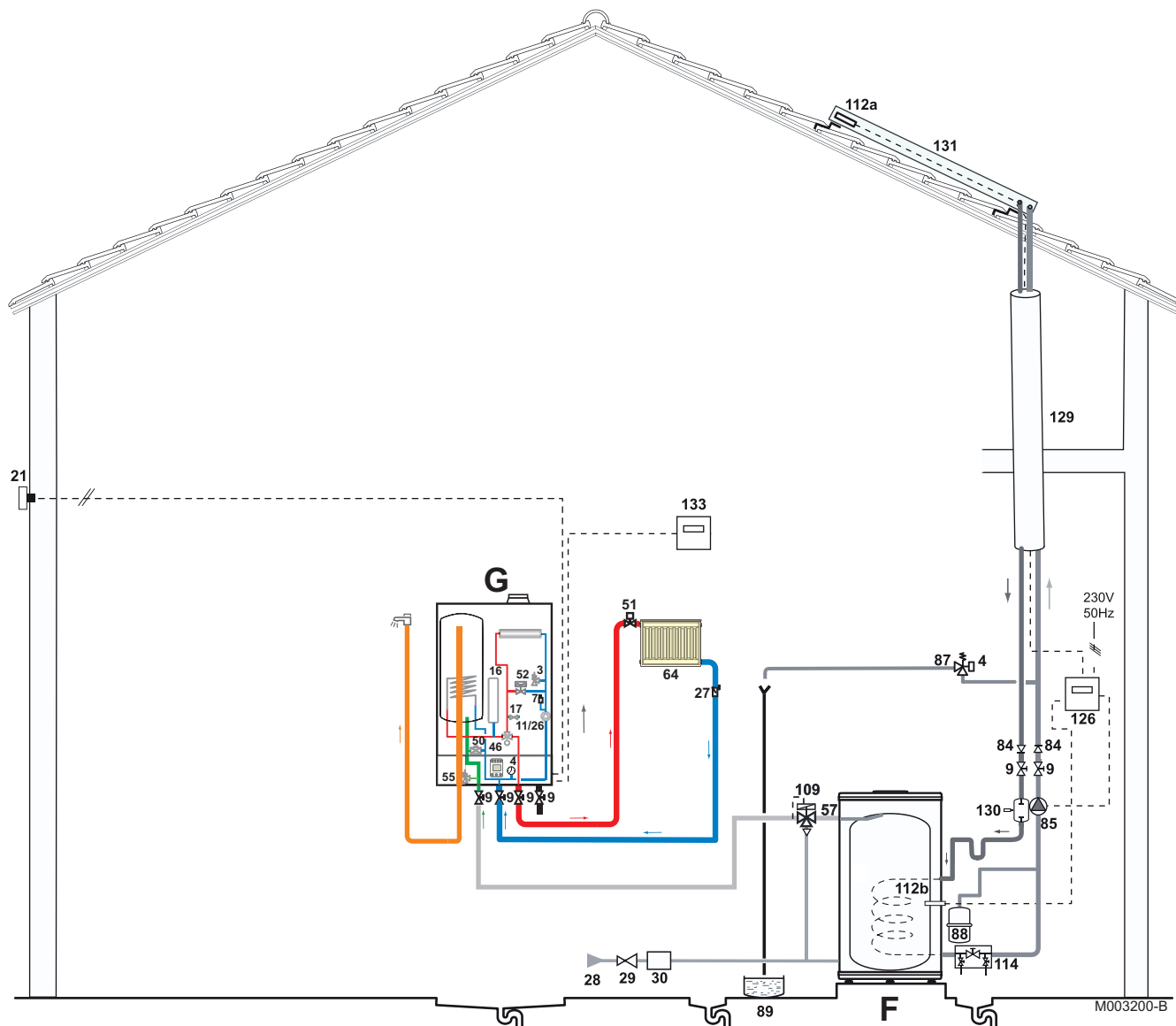
4.7.1. Légende

F	Si 150
G	Chaudière avec eau chaude sanitaire par accumulation
H	Chaudière avec eau chaude sanitaire par micro-accumulation
3	Soupape de sécurité 3 bar (0.3 MPa)
4	Manomètre
7	Purgeur automatique
8	Purgeur manuel
9	Vanne de sectionnement
10	Vanne mélangeuse 3 voies
11	Pompe chauffage

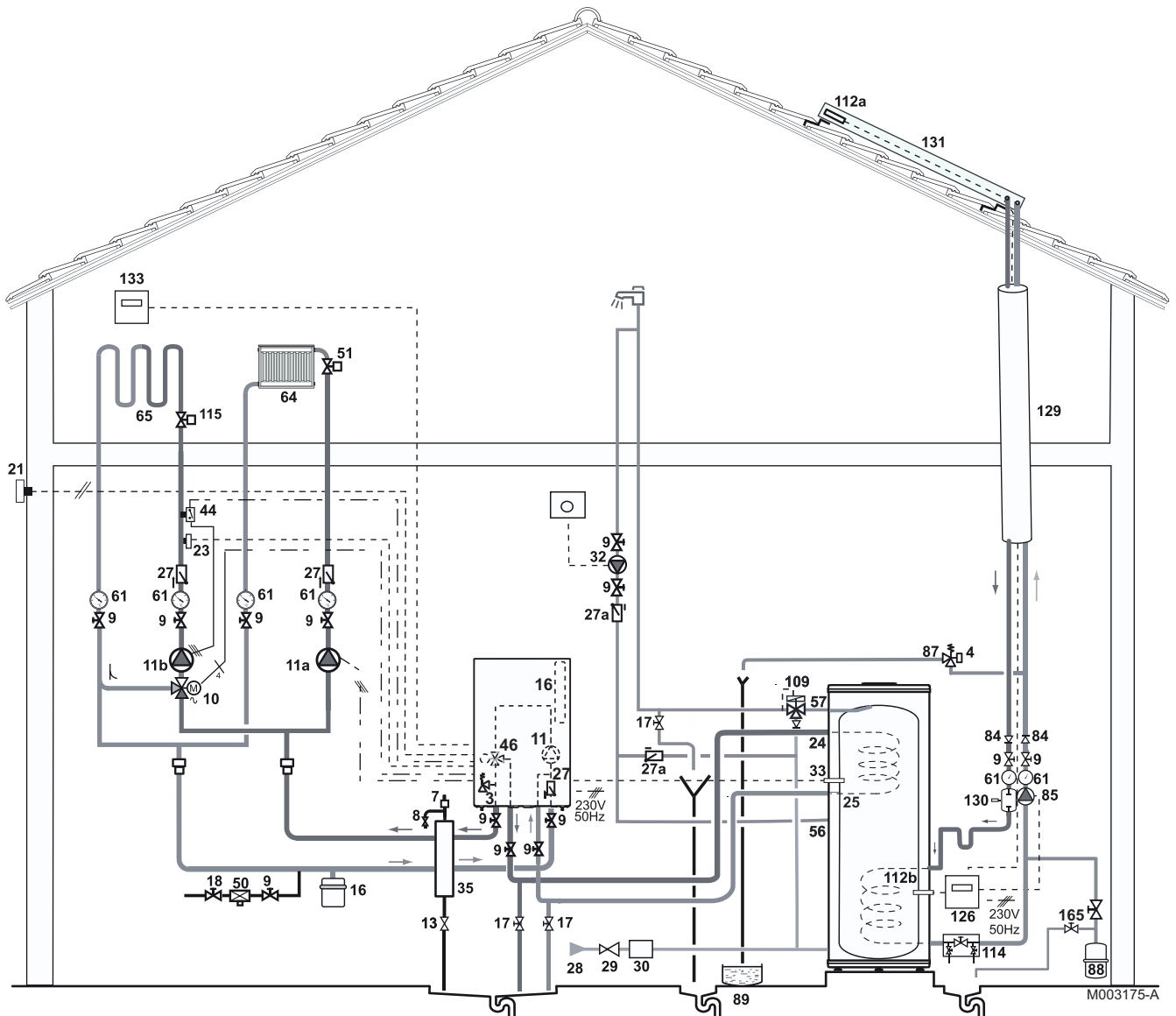
- 11a** Pompe électronique à réglage automatique pour circuit chauffage direct (A raccorder sur ► AUX du bornier du tableau de commande de la chaudière)
- 11b** Pompe électronique à réglage automatique pour circuit chauffage direct (A raccorder sur ► du bornier de la platine option vanne - colis FM 48)
- 13** Vanne de chasse
- 16** Vase d'expansion
- 17** Robinet de vidange
- 18** Remplissage du circuit chauffage (avec disconnecteur suivant la réglementation en vigueur)
- 21** Sondes de température extérieure
- 23** Sonde de température départ après vanne mélangeuse
- 24** Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire
- 25** Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire
- 26** Pompe de charge
- 27** Clapet anti-retour
- 27a** Clapet antithermosiphon
- 28** Entrée eau froide sanitaire
- 29** Réducteur de pression
- 30** Groupe de sécurité
- 32** Pompe de bouclage eau chaude sanitaire
Voir notice d'installation et d'entretien de la chaudière ou de la pompe à chaleur.
- 33** Sonde de température
- 35** Bouteille de découplage
- 44** Thermostat de sécurité 65°, à réarmement manuel pour plancher chauffant (France : DTU 65.8, DTU 65.14)
- 46** Vanne 3 voies directionnelle avec moteur d'inversion
- 50** Disconnecteur
- 51** Robinet thermostatique
- 52** Soupape différentielle
- 54** Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement
- 56** Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire
- 57** Sortie eau chaude sanitaire
- 61** Thermomètre
- 64** Circuit A : Circuit chauffage direct (exemple : radiateurs)
- 65** Circuit B : Circuit chauffage avec vanne mélangeuse, circuit chauffage pouvant être à basse température (plancher chauffant ou radiateurs)
- 77** Réducteur de débit

81	Résistance électrique (en option)
84	Robinet d'arrêt avec clapet antiretour déverrouillable
85	Pompe circuit primaire solaire
87	Soupape de sécurité tarée à 6 bar
88	Vase d'expansion solaire
89	Réceptacle pour fluide caloporteur (Bidon propre et vide, étiqueté avec le nom du fluide)
109	Mitigeur thermostatique
112a	Sonde capteur solaire
112b	Sonde préparateur solaire
113	Sonde entrée eau sanitaire chaudière
114	Dispositif de remplissage et de vidange du circuit primaire solaire
115	Robinet thermostatique de distribution par zone
126	Régulation solaire
129	Tubes préisolés
130	Dégazeur à purge manuelle
131	Batterie de capteurs plans ou tubulaires
133	Commande à distance interactive

4.7.2. Schéma d'un système solaire en préchauffage d'une chaudière avec eau chaude sanitaire par accumulation Si 150

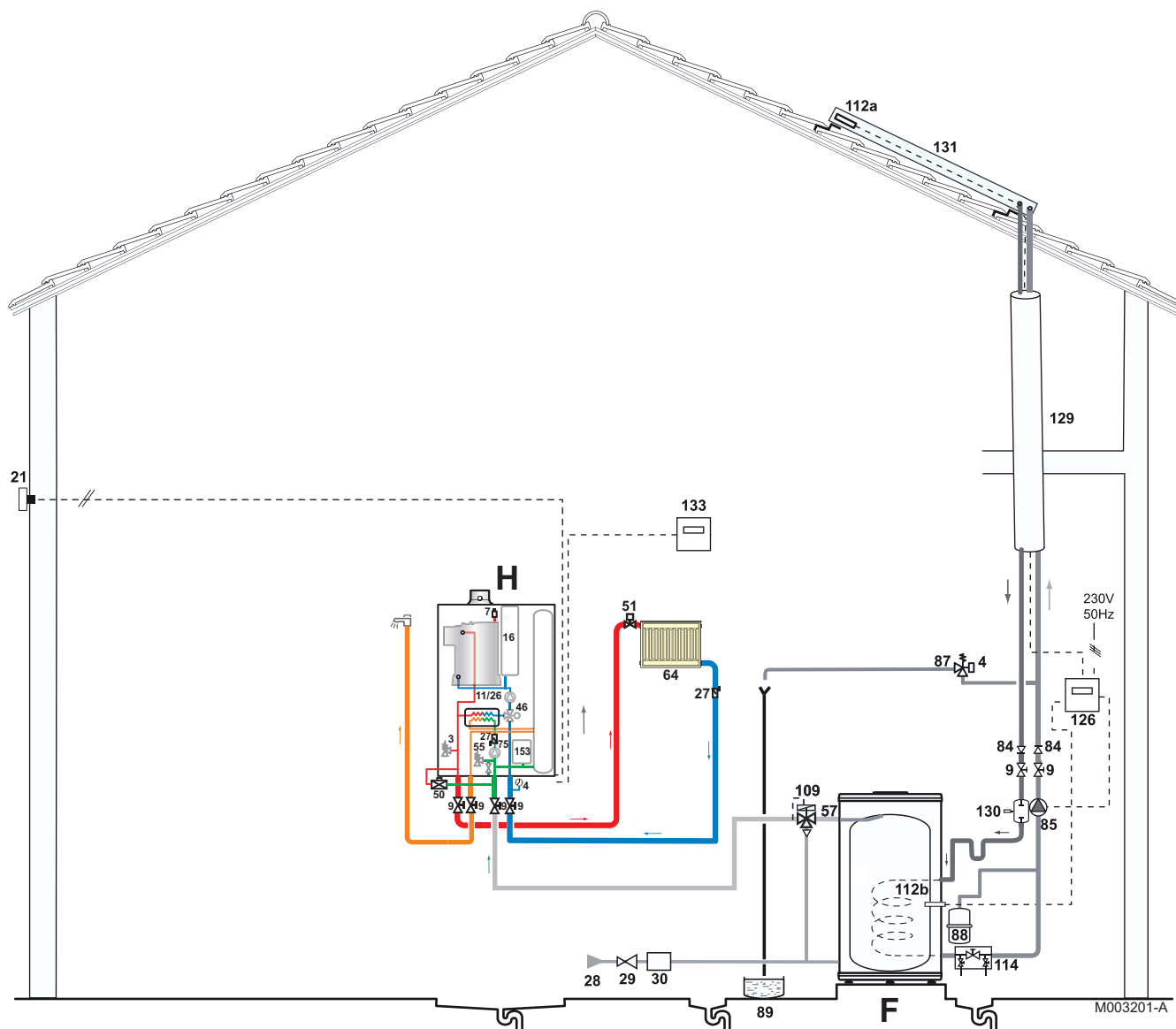


4.7.3. Schéma avec une chaudière murale à gaz ou une pompe à chaleur

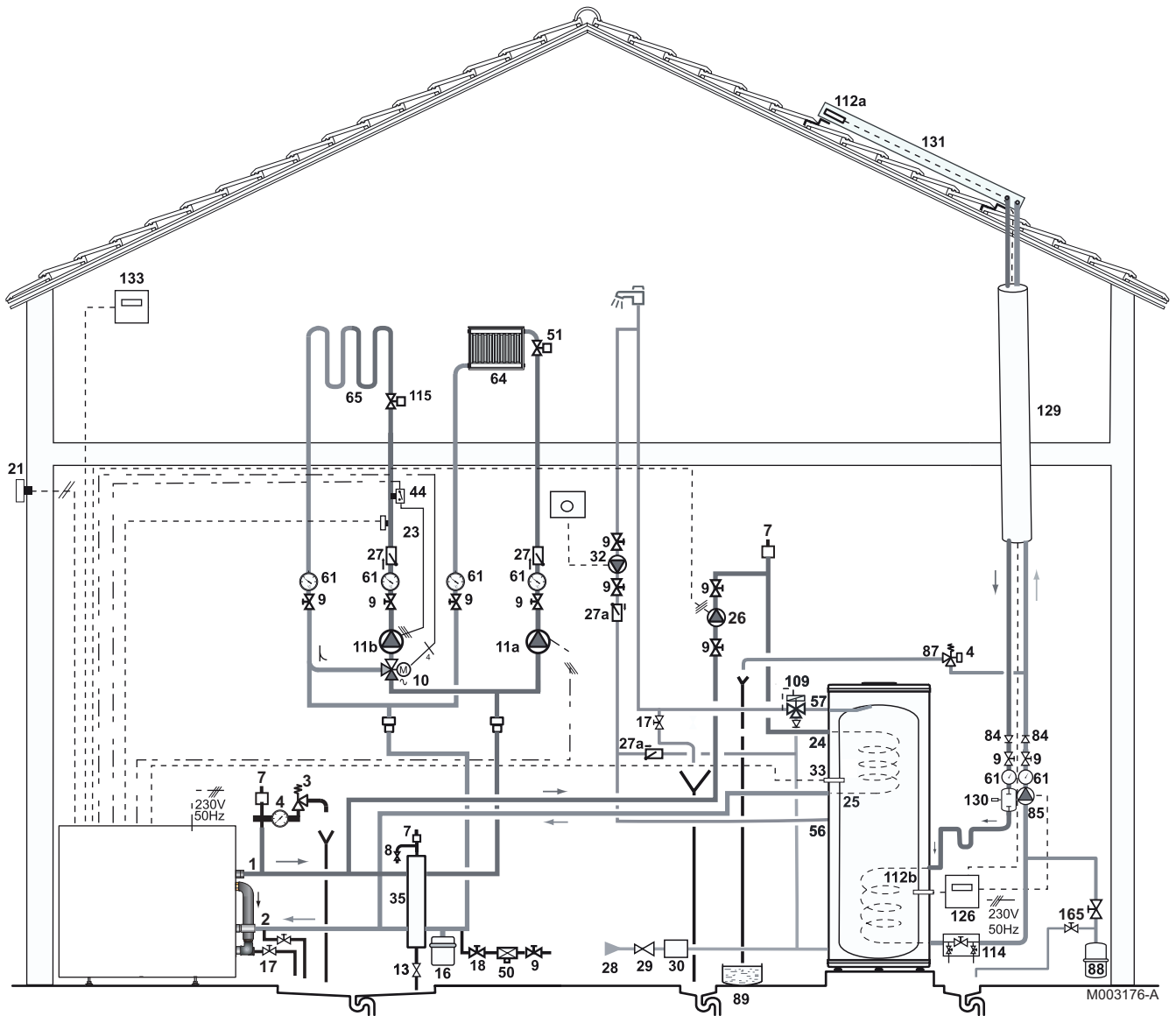


4.7.4. Schéma d'un système solaire en préchauffage d'une chaudière avec eau

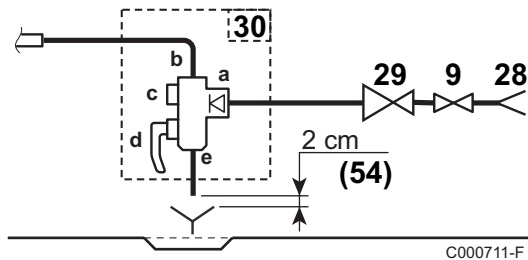
chaude sanitaire par micro-accumulation Si 150



4.7.5. Schéma avec une chaudière au sol



4.7.6. Groupe de sécurité




- 9 Vanne de sectionnement
- 28 Entrée eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité
- 54 Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement
- a Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
- b Raccordement à l'entrée eau froide du préparateur eau chaude sanitaire
- c Robinet d'arrêt

- d Tous pays sauf l'Allemagne :
Soupape de sécurité 0.7 MPa (7 bar)
Allemagne : Soupape de sécurité 10 bar (1 MPa)
maximum
- e Orifice de vidange

4.8 Raccordements hydrauliques

4.8.1. Circuit primaire solaire

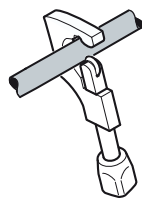
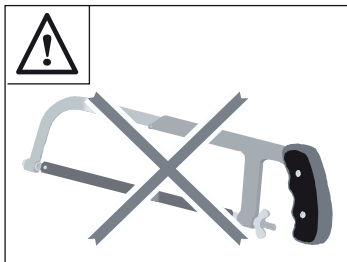
 Voir notice d'installation et d'entretien de la station solaire.

■ Raccordement



ATTENTION

Les brasages tendres ne sont pas autorisés.
L'utilisation de décapant favorise les phénomènes de corrosion des installations fonctionnant avec du propylène glycol comme fluide caloporteur. Dans tous les cas, un rinçage de l'intérieur des tubulures s'impose.



M001756-A

- ▶ L'utilisation de la scie à métaux est à proscrire.
- ▶ Raccordement des tubes par bicône.
- ▶ Brasage fort : Métal d'apport de brasage fort sans décapant selon DIN EN 1044, par exemple L-Ag2P ou L-CuP6.
- ▶ Raccords-union : Uniquement utilisables s'ils résistent au glycol, à la pression (6 bar) et aux températures (-30 °C, 180 °C) (indications du fabricant).
- ▶ Matériau d'étanchéité : Chanvre.
- ▶ Press fitting (6 bar, 140 °C).

4.8.2. Circuit primaire chauffage

Avant de raccorder, rincer le circuit primaire pour évacuer toutes particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapets...).

- ▶ Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur. Les vannes permettent de faire l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.

4.8.3. Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)

Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes. Pour réduire au maximum les déperditions thermiques, isoler les tuyauteries.

Belgique : Effectuer les raccordements selon les prescriptions techniques Belgaqua.

■ Précautions particulières

Avant de procéder au raccordement, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve de l'appareil.

■ Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

■ Soupape de sécurité



ATTENTION

Conformément aux règles de sécurité, une soupape de sécurité tarée à 7 bar (0.7 MPa) est montée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du ballon.

Allemagne : Soupape de sécurité 10 bar (1.0 MPa) maximum.

France : Nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane de marque NF.

- ▶ Intégrer la soupape de sécurité dans le circuit d'eau froide.
- ▶ Installer la soupape de sécurité près du préparateur, à un endroit facile d'accès.

■ Dimensionnement

- ▶ Le diamètre du groupe de sécurité et de son raccordement au préparateur doit être au moins égal au diamètre de l'entrée eau froide sanitaire du préparateur.
- ▶ Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le préparateur eau chaude sanitaire.
- ▶ La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obstruée.

Pour éviter d'obstruer l'écoulement de l'eau en cas de surpression :

- ▶ Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante.
- ▶ La section du tube d'évacuation du groupe de sécurité doit être au moins égale à la section de l'orifice de sortie du groupe de sécurité.

Allemagne : Définir le dimensionnement de la soupape de sécurité selon la norme DIN 1988.

Capacité du préparateur (litres)	Dimension minimum du raccordement d'entrée de la soupape de sécurité	Puissance de chauffe (kW) (max.)
< 200	R ou Rp 1/2	75
200 à 1000	R ou Rp 3/4	150

- ▶ Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le ballon lors des travaux.
- ▶ Installer un robinet de vidange au point bas du préparateur.

■ Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur. Les vannes permettent de faire l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.



ATTENTION

Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, poser un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante entre la sortie eau chaude du ballon et la tuyauterie pour éviter toute corrosion sur le raccordement.

■ Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné.

- ▶ Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.
- ▶ Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

■ Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5,5 bar / 0,55 MPa) pour un groupe de sécurité taré à 7 bar / 0,7 MPa), un réducteur de pression doit être implanté en amont de l'appareil. Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

■ Boucle de circulation eau chaude sanitaire

Pour assurer la disponibilité de l'eau chaude dès l'ouverture des robinets, une boucle de circulation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du préparateur eau chaude sanitaire peut être installée. Un clapet anti-retour doit être prévu dans cette boucle.



Piloter la boucle de circulation eau chaude sanitaire par la régulation de la chaudière ou par un programmeur horaire additionnel pour optimiser la consommation d'énergie.

■ Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

4.9 Remplissage du préparateur ECS



ATTENTION

Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.

1. Rincer le circuit sanitaire et remplir le préparateur par le tube d'entrée eau froide.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude.
3. Remplir complètement le préparateur eau chaude sanitaire par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert.
4. Refermer le robinet d'eau chaude lorsque l'eau coule régulièrement et sans bruit dans la tuyauterie.
5. Dégazer soigneusement toutes les tuyauteries eau chaude sanitaire en répétant les étapes 2 à 4 pour chaque robinet d'eau chaude.



Le dégazage du préparateur eau chaude sanitaire et du réseau de distribution permet d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.

6. Dégazer le circuit de l'échangeur du préparateur par le purgeur prévu à cet effet.
7. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.

**ATTENTION**

Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

4.9.1. Qualité de l'eau sanitaire

Dans les régions où l'eau est très calcaire (TH > 20 °f), il est recommandé de prévoir un adoucisseur.

La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 12 °f et 20 °f pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion.

L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à la garantie, sous réserve que celui-ci soit :

- agréé et réglé conformément aux règles de l'art, et les recommandations contenues dans la notice de l'adoucisseur
- vérifié régulièrement
- entretenu régulièrement

4.10 Remplissage du circuit primaire solaire



Voir notice d'installation et de mise en service de la station solaire.

4.11 Remplissage du circuit chauffage



Voir notice d'installation et d'entretien de la chaudière ou de la pompe à chaleur.

5 Mise en service

5.1 Points à vérifier avant la mise en service




ATTENTION

Si la température dans les capteurs solaires est supérieure à 130 °C, la régulation fonctionne en mode sécurité. Attendre le soir pour la mise en route ou refroidir (couvrir) les capteurs solaires.


5.1.1. Préparateur eau chaude sanitaire

1. Avant la mise en service, s'assurer que l'installation a bien été vidée et rincée.
2. Veiller à ouvrir toutes les vannes du circuit.
3. Mettre l'installation en eau et vérifier l'étanchéité hydraulique.

5.1.2. Circuit primaire solaire

 Voir notice d'installation et de mise en service de la station solaire.

5.1.3. Circuit primaire chauffage

 Voir notice d'installation et d'entretien de la chaudière ou de la pompe à chaleur

5.1.4. Raccordement électrique

Vérifier le raccordement électrique, notamment la mise à la terre.

5.2 Procédure de mise en service



AVERTISSEMENT

- ▶ Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.
- ▶ Pendant le processus de chauffe, de l'eau peut s'écouler par le circuit de purge pour garantir la sécurité de l'installation. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

5.2.1. Circuit secondaire (eau sanitaire)

Régler le mitigeur d'eau sanitaire à la température voulue afin d'éviter toute brûlure lors des puisages d'eau chaude sanitaire.



AVERTISSEMENT

Le mitigeur thermostatique doit être réglé au maximum à 60 °C.

■ Protection contre la légionellose (Uniquement pour le modèle 500 L)



AVERTISSEMENT

Il est obligatoire pour les préparateurs eau chaude sanitaire d'une capacité supérieure à 400 litres de suivre l'arrêté "Protection contre la légionellose" (France : Arrêté du 30 novembre 2005 - Allemagne : TrinkwV 2011 - Arrêté du 01 novembre 2011 relatif à la qualité de l'eau – Autres pays : Respecter la réglementation en vigueur)

Appliquer une des 2 consignes suivantes :

- ▶ L'eau chaude sanitaire doit être en permanence à une température supérieure ou égale à 55 °C à la sortie des équipements.
- ▶ L'eau chaude sanitaire doit être portée à une température minimum pendant une durée minimum au moins une fois par 24 heures. Voir tableau ci-dessous :

Temps minimum de maintien de la température (minutes)	Température de l'eau (°C)
2	supérieure ou égale à 70
4	65
60	60

5.2.2. Circuit primaire solaire



Voir notice d'installation et de mise en service de la station solaire.

6 Contrôle et entretien

6.1 Consignes générales



ATTENTION

- ▶ Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- ▶ Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

6.2 Soupape ou groupe de sécurité

La soupape ou le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide sanitaire doit être manoeuvré au moins **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur eau chaude sanitaire.



AVERTISSEMENT

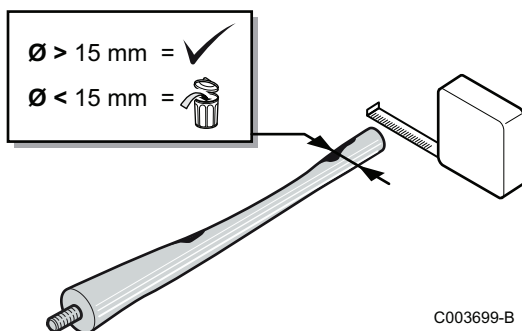
Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

6.3 Nettoyage de l'habillage

Nettoyer l'extérieur des appareils à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

6.4 Contrôle de l'anode en magnésium

Vérifier l'état des anodes au bout de la première année. A partir de la première vérification et compte tenu de l'usure des anodes, il faut déterminer la périodicité des contrôles suivants. Les anodes en magnésium doivent être vérifiées au moins tous les 2 ans.






C003699-B

1. Déposer les tampons de visite.
 Voir chapitre : "Dépose des tampons de visite", page 36.
2. Détartrer le préparateur si nécessaire.
3. Mesurer le diamètre de l'anode.
Remplacer l'anode si son diamètre est inférieur à 15 mm.
4. Remonter l'ensemble anode - tampon de visite.
 Voir chapitre : "Remontage des tampons de visite", page 37.

6.5 Détartrage

Dans les régions à eau calcaire, il est conseillé d'effectuer annuellement un détartrage de l'appareil afin d'en préserver les performances.

1. Déposer les tampons de visite.
 Voir chapitre : "Dépose des tampons de visite", page 36.
2. Contrôler l'anode en magnésium à chaque ouverture du tampon.
 Voir chapitre : "Contrôle de l'anode en magnésium", page 35.
3. Enlever le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. Par contre, ne pas toucher au tartre adhérent aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du préparateur eau chaude sanitaire.
4. Détartrer l'échangeur pour garantir ses performances.
5. Remonter l'ensemble.
 Voir chapitre : "Remontage des tampons de visite", page 37.

6.6 Dépose et remontage des tampons de visite



ATTENTION

Pour garantir l'étanchéité, remplacer impérativement l'ensemble des joints à chaque ouverture.

- ▶ Prévoir un joint à lèvres et un jonc neufs pour le tampon de visite supérieur.
- ▶ Prévoir un joint neuf pour le tampon de visite latéral.

6.6.1. Dépose des tampons de visite

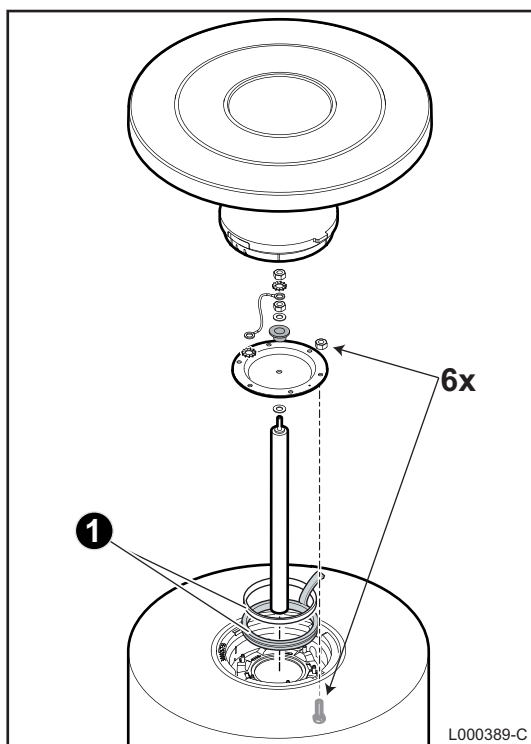
1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Vidanger le préparateur.



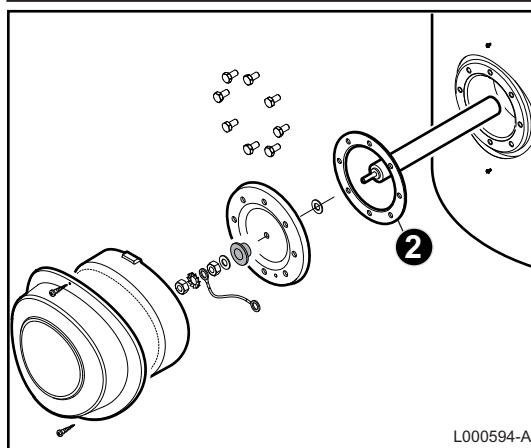
L'entrée d'eau froide sanitaire est également l'orifice de vidange.

3. Déposer les tampons de visite.

6.6.2. Remontage des tampons de visite



1. Remplacer l'ensemble joint à lèvre + jonc et le positionner dans l'orifice de visite en veillant à placer la languette du joint à lèvre à l'extérieur du préparateur eau chaude sanitaire.



2. Remplacer le joint plat.

3. Remonter l'ensemble.



ATTENTION

Utiliser une clé dynamométrique.

Couple de serrage de l'anode : 8 N·m.

Le serrage des vis du tampon de visite ne doit pas être exagéré.


Bride	Couple de serrage
Joint à lèvres	6 N·m +1/-0
Joint plat	15 N·m



On obtient approximativement 6 N·m en tenant la clé à pipe par le petit levier et 15 N·m en la tenant par le grand levier.

4. Après remontage, vérifier l'étanchéité de la bride latérale.

5. Effectuer la mise en service.

 Voir chapitre : "Procédure de mise en service", page 34.

6.7 Contrôle et entretien du circuit solaire

6.7.1. Opérations d'entretien à effectuer



AVERTISSEMENT

Utiliser uniquement le même fluide qu'au remplissage. Ne pas mélanger différents fluides.

1. Contrôler le niveau du fluide caloporteur. Faire l'appoint en fluide solaire si nécessaire.
2. Contrôler la protection antigél.
3. Contrôler les pressions de l'installation et du vase d'expansion.
4. Le fluide caloporteur fuyant beaucoup plus facilement que l'eau, contrôler visuellement l'étanchéité de tous les raccords et joints.
5. Contrôler le fonctionnement de l'installation.

6.7.2. Appoint en fluide caloporteur


 Voir notice d'installation et d'entretien de la station solaire.

Table des matières

1 Informations spécifiques	3
1.1 Recommandations	3
1.2 Directive écoconception	3
1.3 Données techniques - Ballon d'eau chaude	3
1.4 Mise au rebut et recyclage	3

1 Informations spécifiques

1.1 Recommandations



Remarque

Seules des personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

1.2 Directive écoconception

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

1.3 Données techniques - Ballon d'eau chaude

Tab.1 Paramètres techniques applicables aux ballons d'eau chaude

Nom du produit			Si 150	Si 200	Si 300	Si 400	Si 500
Volume de stockage	V	I	150	225	300	400	500
Pertes statiques	S	W	58	75	92	108	125

1.4 Mise au rebut et recyclage



Remarque

Le démontage et la mise au rebut du préparateur d'eau chaude sanitaire doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

1. Couper l'alimentation électrique du préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Débrancher les câbles des éléments électriques.
3. Fermer le robinet d'arrivée d'eau sanitaire.
4. Vidanger l'installation.
5. Démontez tous les raccords hydrauliques en sortie du préparateur d'eau chaude sanitaire.
6. Rebuter ou recycler le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales.

CE

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

20/07/2015



300027240-001-07